

Départ de Mark Hurd: la CFTC saisit le CE européen de HP

Le départ immédiat et totalement inattendu de Mark Hurd, ex p-dg de HP accusé de n'avoir pas respecté les règles SBC internes – mais blanchi de l'accusation de harcèlement sexuel (cf. article '[Mark Hurd parti, les questions affluent sur son rôle, sur 3Com, Palm](#) ») – continue de susciter des interrogations...

Ce 16 août, le syndicat **CFTC a publié un communiqué** indiquant qu'il a saisi le Comité d'entreprise de HP au niveau européen.

« Les employés d'HP ont appris avec stupéfaction le 6 août la démission forcée du PDG, Mark Hurd pour « conflit d'intérêt, dépenses inexactes et mauvaises utilisation des actifs de la compagnie ». Dès le 7 août, la CFTC HP a demandé à la Direction des explications détaillées sur ce qui est reproché à Mark Hurd pour justifier son départ et saisi le CE Européen. »

« La CFTC, qui n'a reçu aucune réponse pour l'instant, constate que pour de tels motifs n'importe quel employé aurait été licencié pour faute grave et poursuivi. Mais pas Mark Hurd qui a signé un accord de séparation à l'amiable copieusement indemnisé de l'ordre de 40 Millions de \$ (source : \$HPQ 8-K filed today <https://bit.ly/duA3K1>). Ces indemnités sont incompréhensibles et nécessitent des explications bien plus détaillées que celles fournies jusqu'à présent. »

Pour rappel, Mark Hurd a été contraint de démissionner sur le champ le 6 août dernier, à la suite d'une enquête interne lancée fin juin après accusations de harcèlement sexuel. Ces accusations, portées par une ancienne collaboratrice extérieure sous contrat -une certaine Judie Foster, qui fut actrice de films 'softpornos' dans une vie antérieure -, n'ont pas été retenues contre lui. En revanche, le 'board' a constaté que Mark Hurd n'a pas respecté les **règles de conduites de la compagnie (SBC, standard business conducts)**. L'ex-pdg aurait notamment produit des notes de frais falsifiées, à hauteur de 20.000 dollars, couvrant des dépenses afférant à sa relation personnelle - tenue cachée – avec l'intéressée.

Sur les blogs aussi...

A noter que le blog de la centrale syndicale révèle bien cet état d'indignation voire d'incrédulité sur cette affaire.

(...) »J'espère qu'une enquête approfondie sera menée sur elle aussi [Jodie Foster] pour connaître le fond de l'affaire et la cause réelle de la plainte... Personnellement, je ne comprends pas qu'en plus il [Mark Hurd] puisse partir avec des compensations financières d'un tel Golden Parachute (12 M\$) à sa sortie« , écrit un salarié de HP.

– Réponse de la CFTC: *« Tout à fait, la CFTC saisit immédiatement le CE Européen et la Direction française. Un employé normal aurait été licencié pour faute grave, lui il démissionne avec près de 30 M\$. C'est bien payé pour « conflict of interest, failed to maintain accurate expense reports, and misused company assets« .*